

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>re</sup>  
NIVELET, libraires ;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 49 minut. matin,	Express.
4 — 10 — —	Express.	11 — 50 — —	Omnibus.
2 — 58 — matin,	Express-Poste.	6 — 36 — soir,	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	8 — 58 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 5.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Les feuilles anglaises publient la dépêche suivante :

Berlin, 6 octobre. — D'après une dépêche télégraphique de Saint-Petersbourg arrivée aujourd'hui, l'empereur Alexandre a quitté Nicolaïeff le 27, avec le grand-duc Constantin pour se rendre en Crimée.

Berlin, 8 octobre. — « Dans les élections qui ont eu lieu à Berlin, pour la désignation des membres de la Chambre des députés, le comte Scheverin a été nommé trois fois, et M. Patow, conseiller de la légation, deux fois.

» Ont été nommés ensuite, M. Hoesne, directeur général des douanes, M. Pritwitz, major-général, M. Mathies, conseiller supérieur d'Etat, et M. Fleck, conseiller de guerre. » — Havas.

Madrid, 8 octobre. — « Aujourd'hui est décédé le gouverneur civil M. Sagasti.

» Le gouvernement a présenté aux Cortès une loi organique sur l'industrie manufacturière. »

Marseille, mardi 9 octobre. — « Le dernier courrier de Constantinople apporte des nouvelles de cette capitale jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.

» L'armée française a occupé en avant de Baïdar d'importantes positions.

» Les Russes et les alliés chargés de l'occupation de Sébastopol, redoublent leur feu et augmentent les fortifications des deux rives, nord et sud de la baie.

» Le contingent anglo-ottoman s'embarque aujourd'hui pour Kertch.

» Si l'on en croit un bruit répété par le Journal de Constantinople, un escadron des chasseurs d'Afrique aurait été cerné près de Ienikalé par six escadrons et se serait ouvert un passage, après n'avoir perdu que quinze hommes.

» Rifaat-Pacha, porteur des décorations de l'ordre de Medjidié et de magnifiques armes envoyées par le Sultan aux généraux en chef alliés, est parti pour la Crimée.

» Les journaux de Constantinople annoncent que la garnison de Kars souffre beaucoup. Quelques lettres d'Asie témoignent même la crainte qu'une reddition forcée de la place ne devienne possible.

» Les correspondances de Galatz parlent beaucoup de l'arrivée de troupes françaises en Moldavie.

» Le patriarche grec Anthimos a été destitué. »

Vienne, mardi 9 octobre. — « On reçoit de Nicolaïeff, par le télégraphe, la nouvelle qu'une division de la flotte alliée de la mer Noire, forte de 9 vaisseaux de ligne, de 28 navires à vapeur et de 9 chaloupes canonnières comptant trois batteries, a jeté l'ancre, le 3 octobre au matin, devant Odessa. » — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Notre correspondant de Saint-Petersbourg nous transmet une analyse du rapport du général Mouravieff sur l'affaire malheureuse dans laquelle le brave Ali-Pacha aurait été fait prisonnier :

Saint-Petersbourg 30/18 septembre. — Un rapport du commandant du corps du Caucase, général Mouravieff, écrit du camp de Tchaftliw-Tchaï, 16 septembre, annonce que le jour de la fête de l'empereur Alexandre a été marqué par une brillante affaire de cavalerie, dans laquelle les Cosaques, les milices et les dragons russes, aux ordres du général Kowalewski, ont dispersé complètement un corps de troupes turques composé de 1,500 hommes de cavalerie régulière, à peu près 1,000 bachi-bozouks et plusieurs centaines de cavaliers démontés, avec 4 pièces d'artillerie de montagne. Le commandant de cette colonne turque, Ali-Pacha, vieux et vaillant général qui a pris part à toutes les guerres de la Turquie, a été fait prisonnier ; en outre, on a pris : l'officier et 45 soldats, l'enseigne, 2 étendards, 4 pièces d'artillerie de montagne, 68 caisses à gargousses et 55 à cartouches, le camp et beaucoup d'effets, chevaux et armes ; les Turcs auraient eu 400 hommes tués.

Avant de continuer le récit du général Mouravieff, permettez-moi une observation. On verra par l'énumération des forces des Russes, qu'ils étaient

au moins quatre fois plus forts ; ils avaient à leur disposition de l'infanterie, une artillerie dix fois plus nombreuse, et la cavalerie d'élite, soutenue par des Cosaques et des soldats de la milice. Le rapport continue en ces termes :

Le général Mouravieff, ayant appris qu'à Olta et Péniaik, on amassait des provisions considérables de bouche, et qu'à Péniaik et à Papschroute se trouvaient des troupes turques arrivées d'Erzeroum pour s'introduire à Kars par la route d'Ardaghan, a dirigé, la nuit du 9/10 septembre (28/29 août), une colonne d'infanterie et de cavalerie, avec 20 pièces d'artillerie légère et 8 affûts à fusées à la congève, sous le commandement du général Kowalewski, avec l'ordre de disperser l'ennemi concentré à Péniaik et de frayer le chemin qui conduit de là par Papschroute et le Sandschak-Ghel à Kars.

Après une marche forcée de 70 werstes (10 milles), notre cavalerie atteignit la colonne ennemie, aux ordres des trois pachas, près du village Péniaik. Les cavaliers turcs démontés occupaient les saillies des montagnes voisines ; les bachi-bozouks étaient devant le village et la cavalerie régulière avec artillerie, en tout quatre petites pièces, à l'arrière-garde.

Le 11 septembre/30 août, vers six heures du soir, s'engagea un combat acharné, dans lequel, dit le rapport russe, nos troupes valeureuses, malgré la mitraille et la fusillade, ont chassé l'ennemi du village et lui ont pris un canon. Saisis de panique, les Turcs ont pris la fuite. En vain Ali-Pacha s'efforçait-il de rétablir le combat ; lui-même, cerné par des Cosaques, et blessé, a été fait prisonnier par l'essaoul Iserdioukoff après s'être défendu héroïquement. Les Cosaques se précipitèrent à la poursuite de l'ennemi fuyant par les chemins à Olta et Kotyk, et ne s'arrêtèrent pas pour faire des prisonniers, tâchant seulement d'empêcher les Turcs de se rallier. Cette poursuite acharnée sur les deux chemins se prolongea de quinze werstes, ce qui a rendu possible d'enlever aux Turcs tous les canons, dont les derniers furent saisis à 10 werstes du camp turc.

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

Les tempes de l'Ecosais battirent, ses lèvres devinrent bleues, ses yeux s'injectèrent de sang et il tira de sa ceinture la pince aiguë dont il s'était muni.

— J'en étais certain, dit-il, en appuyant l'instrument sur le sein de la bohémienne, qui ne fit pas un mouvement. Eh bien ! recommandez-vous à Dieu... si vous y croyez, Helen, je vais vous tuer.

— Tuez-moi, dit Helen avec intrépidité, j'aime mieux mourir que de vous voir à une autre.

La pointe de l'instrument effleura la peau délicate de la gypsie, et une goutte de sang teignit l'acier. L'Ecosais s'arrêta tout d'un coup, et il jeta son fer sur la table.

— Vous ne m'échapperez pas dit-il, mais avant de mourir il faut que vous parliez.

Il était évident pour Lovel que la jalousie seule de la bohémienne l'avait portée à le dénoncer. Il fallait alors renoncer à son projet, le remettre à un autre moment, et peut-être l'abandonner tout à fait ; mais le brigand écossais, qui avait médité de tromper Blackbeath et ne restait fidèle à son capitaine que parce qu'il désespérait de lui échapper, voulait savoir si celui-ci était pour quelque chose dans cette trahison. Habitué aux violences de miss Helen, dont l'amour semblait appeler le crime,

dont la tendresse était toujours voisine du meurtre ou de l'assassinat, il ne s'étonnait nullement de ce qu'elle avait fait ni même de sa fermeté ; nous avons dit que des scènes à peu près pareilles se renouvelaient souvent dans la maison de la rue d'Essex. Il faut ajouter que Lovel n'aimait plus la jeune fille, et que l'amour n'entraînait pour rien dans une colère excitée seulement par l'avidité déçue. Or, une colère semblable raisonne et calcule. Que gagnerait Lovel à une action cruelle ? Rien. Le mal était fait, la dénonciation complète sans doute, un meurtre était inutile et même dangereux, parce qu'un meurtre soulève toujours l'indignation, et que, dans le cas présent, il prouverait la vérité des déclarations de la bohémienne. Il s'arrêta donc, bien résolu à ne pas aller plus avant ; mais Helen pouvait parler, et elle était trop hardie pour cacher la vérité.

— Ainsi donc, Helen, vous m'avez vendu à ce misérable Meadws ? Pour combien de guinées, s'il vous plaît ?

— Je ne vous ai pas vendu, mais dénoncé, et avant de le faire, je vous ai prévenu ; je vous ai dit de fuir cette maison où il y a un trésor qui n'est pas pour vous : où il y a pour moi une rivale... Quant à l'argent, savez-vous ce que vous estime Meadws ? Trois guinées, pas davantage.

Lovel se contint : ce n'était pas là ce qu'il voulait savoir.

— Trois guinées ! dit-il, c'est le prix de Meadws ; mais le vôtre, miss Helen ?

La bohémienne regarda son sein, d'où s'échappaient quelques gouttes de sang ; sa robe en était tachée.

— Votre sang, dit-elle, est comme le mien, il ne vaut pas un penny... Tuez-moi donc, Lovel, et vous irez à Tyburn. Je n'aurai qu'un regret, ce sera de ne pas vous aller voir pendre... mais votre Ecosaise n'y manquera pas, je vous en réponds.

— Et il y aura aussi quelqu'un autre, reprit Lovel, quelqu'un qui vous a donné le courage d'aborder Meadws et de me livrer à ce traître : sans cela vous ne l'eussiez point osé.

— Le capitaine ? dit Helen, le capitaine dont vous êtes le favori et qui compte sur vous pour s'enrichir ? Oh ! non ; quand il saura ce que j'ai fait, car Meadws me dénoncera à son tour....

— Eh bien, Helen ?

— Quand il apprendra que, grâce à moi, la fortune des dames françaises lui échappe, il m'enverra rejoindre Lucy Sandler à Newgate, ou bien il me tuera, comme vous voulez me tuer.... Tuez-moi, Lovel, dit Helen, en présentant à l'Ecosais le fer dont la pointe était déjà rougie de son sang.... Allons, tuez-moi ; mais vous n'en avez pas le courage.

— Le capitaine n'a pas juré ma perte ? Il ne vous a pas envoyé chez Meadws ? s'écria Lovel en se levant.

— Est-ce que le capitaine est amoureux de vous, Lovel ? Est-ce qu'il sait seulement qu'il y a dans New-Street une Ecosaise pour laquelle vous m'abandonnez ?

Notre perte consiste en tout en 2 Cosaques blessés et 6 hommes des milices blessés.

Notre commandant des troupes de Saint-Petersbourg, général d'infanterie Arbousoff, notre commandant de la ville, général baron Salzaël, et le général Guldenstuble, commandant de la première brigade de la garde infanterie, viennent d'être décorés.

Notre ville a repris depuis quelques jours l'aspect de l'automne. Le temps devient insupportable. Les habitants des *datchis* (maisons de campagne) rentrent peu à peu. La grande Perspective-Newski se remplit de promeneurs pensifs. Tout nous préseigne un triste hiver. (Constitutionnel.)

On ne se lasse pas des détails sur la prise de Sébastopol. Voici encore deux lettres qui racontent de nouveaux épisodes de cette lutte mémorable :

« Devant Sébastopol, le 15 septembre 1855.

« Mon cher père, j'ai reçu votre lettre du 25 août le 7 septembre, la veille de l'assaut. Je savais déjà que le régiment ferait partie de la colonne qui donnerait cet assaut. Beaucoup de mes camarades écrivirent des lettres d'adieu et firent leur testament, car la journée du 8, on pouvait le prévoir allait être une journée sanglante. Quant à moi, confiant en mon étoile, je ne songeai pas à prendre toutes ces mesures. Je mis votre lettre dans ma poche, et j'allai, le cœur joyeux, au devant de l'ennemi, espérant de vous faire part, le 10 ou le 11, de nos triomphes et de ma bonne fortune.

« La journée a été sanglante, la victoire nous est restée, mais qu'elle nous a coûté cher ! Au régiment (le 91<sup>e</sup>) nous avons été encore cette fois-ci bien malheureux ; nous comptons onze officiers tués, tous les autres, à l'exception de cinq, sont plus ou moins grièvement blessés. Quant à moi, j'ai eu un bonheur insolent, comme le disait hier le colonel : « G... est au milieu du feu, et il ne brûle pas. » Cependant je ne serais pas bien aise de passer encore une fois une seconde épreuve ; la fortune doit se lasser à la fin. Voyez un peu à quoi tient la vie. Tout en arrivant sur le lieu du combat un biscaien me frappa au flanc gauche, du côté de l'épine dorsale ; mais il se contenta d'emporter quelques lambeaux de ma tunique, la doublure de mon gilet, de mâcher les sept ou huit plis de ma ceinture, et il s'arrêta juste à ma peau. Si alors j'avais été quelques centimètres de plus à ma gauche, j'étais perdu. Quelques instants après une balle vint frapper un gabion renversé qui était près de moi, et elle vint mourir sur mon poignet gauche ; je ne m'en étais pas aperçu : ce n'est qu'en rentrant au camp que je vis cette nouvelle contusion. Pendant l'action, un capitaine qui se trouvait à ma droite, recevait une balle à la tête, et me sauvait ainsi de ce mauvais pas.

« Nous étions alors dans la courtine qui relie la tour Malakoff au petit Redan. Les Russes étaient à cinquante pas de nous, derrière d'autres retranchements. J'étais avec le colonel Picard. Le feu était dans la batterie que les Russes avaient abandonnée. Le vent nous envoyait dans les yeux une fumée âcre et pénétrante. Je fis remarquer au colonel notre mauvaise position, et, tout boiteux et souffrant qu'il étoit, il appuya de 30 mètres à gauche. C'était la Providence qui m'avait donné cette idée ; car, une

demi-heure après, une explosion épouvantable, terrible, eut lieu à l'endroit même où nous étions d'abord, et tous les malheureux qui se trouvaient là furent ensevelis sous trois ou quatre mètres de pierres et de terre : notre drapeau, avec neuf officiers du régiment, furent engloutis par l'explosion de cette poudrière. Ce n'est que le lendemain, 9, après un travail continu, que nous pûmes ravoier notre pauvre et cher drapeau. A cette horrible explosion, le colonel et moi, qui étions à 30 mètres de là, fûmes soulevés et renversés comme des plumes. Vous dire ce que j'éprouvai pendant cette minute est une chose impossible. Les terres roulaient sur nous avec un bruit lugubre, et déjà je sentais leur poids sur mes épaules. Je ne pensais pas, en ce moment, à une poudrière ; le croyais que le terrain où nous étions était miné, et que notre dernier moment était venu. Mourir étouffé ! je me disais : que c'est horrible ! Cependant, au bout de quelque temps, je pus me relever. Je regardai autour de moi, c'était l'enfer ! On n'y voyait pas à un pouce. Je cherchai mon colonel, il était grièvement blessé par suite de l'explosion. Voyez mon bonheur : j'étais côte à côte avec le colonel, moi étant du côté de la poudrière : le colonel a la clavicule brisée, et moi j'en suis sorti avec une écorchure à la tête ; c'est inouï. »

« Sébastopol, 19 septembre. — « Le 7 de ce mois, je t'écrivais pour te faire mes adieux, j'étais à la veille d'une lutte terrible dont je ne croyais pas revenir. Aujourd'hui je t'écris pour te dire que je suis sauvé ; comment cela s'est-il fait ? Je n'en sais rien.

« Je commandais ma compagnie de chasseurs ; et, vigoureusement lancés au pas de course, nous arrivâmes bientôt aux travaux russes, qui furent escaladés et dans lesquels nous sommes entrés comme un torrent qui a rompu ses digues. Là, ce fut une lutte acharnée, une lutte corps à corps, où l'officier était obligé de se battre comme un simple trouper.

« Après avoir tué deux Russes de ma main, j'ai reçu une balle au bras gauche, une seconde à l'articulation du poignet : elle m'a enlevé le parement de ma tunique et fait lâcher le pistolet que je tenais à la main, qui de l'aventure a été perdu ; un éclat de bombe dans ma tunique, un autre éclat de bombe ou de pierre sur le pied, enfin des pierres et de la terre en pleine poitrine. Ceci était plus grave, pendant longtemps la respiration m'a manqué, et je me suis cru mort. J'en ai été quitte pour la peur. Voilà pourquoi je t'écris de dessus mon lit, d'où je vais du reste bientôt sortir parfaitement guéri.

« Je dois la vie au dévouement de deux chasseurs. Je venais d'abattre un Russe qui tenait en joue un de mes hommes, lorsqu'un ennemi se précipitant engagé avec moi une lutte corps à corps où je ne pouvais pas faire usage de mon sabre. Dans ce moment, un autre Russe me tenait au bout de son canon et allait me faire sauter la cervelle, quand un de mes soldats accourut à mon secours, tua d'un coup de baïonnette celui qui me tenait par le milieu du corps, releva le canon de l'autre et l'apâtit raide mort.

« Dans tout cela, vois-tu, cher frère, il y a de la Providence, et le diable, tout malin qu'il est, ne pourrait me faire croire le contraire. Aussi veux-je te faire part d'une promesse que j'avais faite à la

Sainte-Vierge. Au moment de m'élaner sur les retranchements russes, je me suis rappelé la Vierge, que tout petit je priais, et je lui ai promis que, si je sortais sain et sauf de cette boucherie, je ferais dire chaque mois, à son autel, une messe pour les soldats morts au combat du 8. Notre-Dame de septembre, que vous fêtez en ce moment, a entendu ma prière ; c'est à nous maintenant de remplir la parole que j'ai donnée. Je compte sur toi, cher frère, pour le faire. C'est une chose sacrée que cette promesse : elle mérite tout notre respect, et je serais un infâme si j'y manquais. Sébastopol est à nous, mais il a été d'abord aux flammes. Comme à Moscou, les Russes ont tout brûlé.

« Le docteur qui vient de panser mes blessures, m'annonce que je suis nommé capitaine. »

(Constitutionnel.)

## LE REPOS APRÈS LA VICTOIRE.

LA VIE EN CRIMÉE.

On a déjà publié plus d'une description de Kamiesh. Celle qu'on va lire nous paraît renfermer quelques nouveaux traits. On écrit de Crimée au *Daily-News* :

« Il a quelques semaines seulement, le quartier-général des administrations françaises et le quartier principal des marchands qui suivent l'armée n'était que de 2 ou 3 rangées, espacées de hangars en bois, dont quelques-uns portaient assurément des noms imposants, tels que ceux de l'hôtel des Alliés, café de l'Univers, grand magasin de M. tel et compagnie, et ainsi de suite. Mais quelque sonnants que fussent les noms donnés par les divers propriétaires à leurs boutiques, elles n'étaient guère, en réalité, que des cabanes, et leurs marchandises que des objets de qualité inférieure.

« Aujourd'hui, le changement opéré est chose merveilleuse. On a élevé des maisons de bois, très-proprement construites, disposées en rues régulières sur toute la pente du bord septentrional de la baie de Kamiech, et parmi ces constructions sont des boutiques remplies de toutes sortes de comestibles, de liquides, etc. Derrière les comptoirs apparaissent des Marseillaises ou des Parisiennes enrouées, débitant leurs marchandises à des groupes d'enseignes et de lieutenants en habits rouges, ensorcelés par le charme de leurs brillants yeux noirs. 60 shillings pour une douzaine de bouteilles de vin ordinaire, ou 4 guinées pour une caisse de bouteilles de madère, sont des prix sur lesquels on ne marchandait pas. Ainsi, à quelques exceptions près, c'est à Kamiech seulement que l'on rencontre une figure de femme ; on peut y en voir de très-jolies, et l'amateur peut se donner cette satisfaction pour la bagatelle de 40 0/0 sur le prix de ce qu'il achète ; et je suis porté à croire que les Anglais surtout font prospérer le commerce de cette localité.

« Le bord de la baie est garni de quais solides, construits en bois, en arrière desquels s'élèvent les magasins de l'armée, assez nombreux et assez vastes pour contenir les vivres de l'armée et autres approvisionnements pour toutes les troupes alliées devant Sébastopol. Vient alors la première des dix ou douze larges rues qui constituent la ville ; elles courent dans une direction parallèle avec le bord, et sont parfaitement dégagées de tout ce qui pourrait gêner la circulation. Des tablettes proprement pein-

A peine miss Helen eût-elle achevé ces mots, qu'un bruit étrange la fit tressaillir, et, avant qu'elle eût pu tourner la tête pour en voir la cause, un grand manteau de drap l'enveloppait tout entière et lui enlevait la vue et presque la respiration. La muraille s'était ouverte tout d'un coup, et trois personnages se précipitèrent dans la chambre : le premier, le doigt sur la bouche, faisait signe à Lovel de se taire, c'était le capitaine ; le second, chargé d'un manteau de drap, en recouvrit entièrement la Bohémienne qui ne put pas pousser un cri, c'était le maître de la taverne lui-même, le Gallois John Little ; M. Meadows venait ensuite, il avait un paquet de cordes à la main, et, des qu'il vit miss Helen tellement embarrassée dans les pans du manteau qu'il ne lui restait pas même la liberté de se débattre, il se jeta sur elle et la lia avec soin. M. Meadows opérait avec d'autant plus d'empressement que le capitaine ne le quittait pas du regard. L'opération finie, et elle ne dura qu'un instant, John Little chargea la Bohémienne sur ses épaules et disparut par l'ouverture de la muraille, qui se referma.

Le premier mouvement de Lovel fut de prendre dans sa poche le pistolet dont il s'était muni et d'ajuster M. Meadows. L'Ecosse n'aimait pas miss Helen, qui venait de le trahir, mais il haïssait l'homme de police ; s'il avait une vengeance à exercer, il voulait au moins se faire justice lui-même, et il ne pouvait supporter de voir une personne étrangère mettre la main sur une femme que, jusque-là, il avait regardée comme à lui.

— Que faites-vous ? s'écria le capitaine, en désarmant Lovel, c'est un ami.

— Un ami ?

— Oui.... Très-bien, ajouta-t-il en regardant le costume de Lovel, vous avez l'air d'un vrai matelot ; on dirait que vous avez servi trois ou quatre ans à bord du *Neptunus* ; le vieux Dick va vous prendre pour un camarade.... Mais, Lovel, parlons affaire.

Le capitaine s'assit, déboucha une bouteille de genièvre et remplit trois verres.

— Meadows, prenez un siège et placez-vous à côté de Lovel, quand il en saura autant que nous, il avouera que vous méritez l'argent que vous gagnerez à tout ceci.

Quoique M. Meadows vint de rendre un service essentiel au capitaine, il n'en ressemblait pas moins à la cigogne qui s'est aventurée dans la gueule du loup ; il était humble et craintif devant le capitaine, et Lovel, qu'il n'aimait pas et qui venait de le menacer, lui faisait peur. Tout en ayant l'air d'obéir au capitaine, il se plaça le plus loin possible de Lovel.

— Ne craignez rien, dit celui-ci avec amertume, le capitaine assure que vous êtes un ami.

— Et il a raison, répondit M. Meadows.

— Je voudrais bien savoir, dit encore Lovel, si telle est, en ce moment, l'opinion de miss Helen.

— Ah ! ah ! s'écria le capitaine en riant, vous avez, Lovel, autant de gaieté que de justesse dans l'esprit. Meadows a perdu pour jamais les bonnes grâces de miss

Helen, mais il ne manque pas de Bohémiennes dans la belle ville de Londres.... Pour vous, Lovel, j'admire comment vous rendez toutes les femmes folles de vous. En voilà une qui était sûre comme l'acier et plus habile qu'une comédienne de Covent-Garden, vous l'avez rendue infidèle et aussi dépourvue de sens qu'une Galloise.

— Vraiment ?.... et c'est moi qu'elle accuse d'être infidèle.

— Et vous l'êtes en effet, Lovel, et de là est venu tout le mal ; mais c'est à moi que miss Helen a été infidèle, puisqu'elle a voulu vous perdre. Cependant, ne craignez rien, il ne tombera pas un cheveu de sa tête.

— Vous lui pardonnerez de m'avoir trahi ? dit Lovel, qui, en apprenant que la Bohémienne était à l'abri de la colère du capitaine, sentit se réveiller tous ses ressentiments.

— Pourquoi pas ? vous le lui pardonnerez vous-même dans quelques jours. Si vous ne faisiez pas métier de séduire les femmes, comme vous le faites, si vous ne laissiez pas un peu de votre cœur dans tous les quartiers de Londres et même dans les quartiers où vous rencontrez des Ecosseuses, miss Helen serait raisonnable, et, au lieu de vous trahir, elle se ferait tuer pour vous.

En parlant ainsi, le capitaine flattait la vanité du jeune Ecosse, qui s'enorgueillissait volontiers de ses succès amoureux et à qui la jalousie même de miss Helen, quelque périlleuse qu'elle fût, procurait une certaine satisfaction d'amour-propre.

les, placées aux angles des rues, apprennent à l'étranger qu'il se trouve dans la rue Napoléon, dans la rue de la Gloire, dans celle de la Quarantaine, ou dans tout autre lieu de passage aussi bien nommé, auquel l'entreprise de nos alliés a donné naissance depuis très-peu de temps. Une population affairée et la foule des chalands qui arrivent et s'en retournent, accourent et se pressent; dans les chemins, des lignes de charriots et de charrettes légères, au milieu desquels se voient des vivandières à califourchon, complètent la physionomie toute particulière de la ville dans l'un de ses aspects les plus frappants. »

On écrit encore au *Herald* :

« Les Français n'ont pas d'autre amusement, le dimanche, que de tirer les petits oiseaux. Tout le monde ici a des poules, de sorte que les œufs ne sont pas rares. On peut aussi en acheter six pour un shilling aux Bulgares et aux Grecs qui fréquentent le camp journallement. Mais on ne leur en achète plus sans les mirer à la lumière, attendu qu'ils sont fort adroits à vendre des œufs pourris pour des œufs frais. Grâce aux établissements de Booker à Kadikouy, et de Macdowell et Pace à Kamiesch, on peut avoir tout ce que l'on veut; seulement il en coûte cher, vu la distance de 4 milles. Il existe un autre établissement excellent, à mi-chemin, entre le quartier général et Balaklava, tout près de la ligne du chemin de fer, où l'on trouve dans l'après-midi des tables bien servies. Les officiers surtout fréquentent cette maison, célèbre, entre autres liqueurs, par le fameux sangarée, boisson fort agréable, que personne, en Crimée, ne sait faire aussi bon que M<sup>me</sup> Seacole, propriétaire de l'établissement, bonne samaritaine et excellente spéculatrice. »

« Les Français sont en possession du beau quartier de West-End (la partie occidentale) de Sébastopol. Un zouave est venu nous voir aujourd'hui au camp. Il est à la recherche du capitaine Sidebotham, du 3<sup>e</sup> dragons, dont il a trouvé dans la ville le sac en cuir noir contenant une pharmacie. Il veut le rendre au propriétaire ou aux officiers du régiment, moyennant une récompense honnête. »

« Dans le dernier banquet de l'Alma, qui a eu lieu sous la présidence du colonel Leithhay, la brigade des highlanders s'est distinguée. Les toast ont été portés avec les honneurs à la mode du highland, c'est-à-dire tous les convives debout sur leur chaises et une jambe sur la table. »

« On désirerait que l'on s'emparât sur-le-champ de Perekop, pour voir quel effet produirait sur les estomacs et la bravoure des Russes un commissariat réduit. Les alliés étant maîtres de Perekop, d'Eupatoria, de Sébastopol, Kamiesch, Balaklava, Kerich et de la mer d'Azoff, il serait impossible à l'armée russe de tenir en Crimée. Ne pourrait-on pas aussi proclamer un homme de la famille de Krem-Gherrai, Kalli Gherrai Khan, souverain de la Crimée? Si un prince tartare était replacé sur le trône de la Crimée, comme en 1774, notre prestige en Crimée y gagnerait beaucoup. »

« Le pauvre M. Soyer est toujours malade. »

#### FAITS DIVERS.

Une triste nouvelle nous est parvenue par le bateau de Cherbourg. Le vaisseau mixte *Austerlitz*, venant de la Baltique, est arrivé à Cherbourg sa-

medi dans l'après-midi sans son capitaine, M. Lancerin, qui, le 4 septembre, est tombé à la mer pendant une violente rafale du sud-ouest. Il était neuf heures du soir lorsque ce déplorable accident a été signalé; des embarcations ont été mise à la mer, mais, malgré toutes les recherches, il a été impossible de retrouver le corps de l'infortuné capitaine. Une canonnière, venant aussi de la Baltique, est arrivée, le même jour que *Austerlitz*, sur la rade de Cherbourg, où s'étaient réfugiés un grand nombre de caboteurs. — Havas.

— M. Leverrier a annoncé, dans la séance d'aujourd'hui, à l'Académie des sciences, la découverte d'une nouvelle petite planète, nommé canal de l'Euripe. Ce passage, du temps de la guerre de l'indépendance, avait assez de profondeur pour que des bâtiments de guerre de la force des corvettes aient pu y passer. L'éboulement d'un vieux fort qui le dominait n'a pas tardé à l'obstruer, et ensuite la construction d'un pont en maçonnerie pour relier Chalcis et l'Attique l'a complètement fermé à la navigation. Cette voie offrait de grands avantages: non-seulement elle abrégait considérablement les communications de la Grèce avec Volo et Salonique, mais aussi elle présentait aux navires qui se rendaient dans les Dardanelles une route plus sûre; en leur permettant d'éviter le cap d'Oro, que l'état de la mer dans ces parages et des vents souvent contraires, rendent difficile à doubler. Le gouvernement hellénique, reconnaissant l'utilité du libre passage de l'Euripe pour la marine grecque, qui a pris un grand développement, surtout depuis le rétablissement des relations avec la Turquie, a ordonné l'exécution des travaux nécessaires pour atteindre ce but. Le premier projet adopté fixait à 16 mètres la largeur de la passe; mais, sur les observations de plusieurs officiers de la marine impériale française, il a été reconnu que cette dimension ne serait pas suffisante, soit pour des frégates à aubes, soit pour certains bateaux à vapeur d'un fort tonnage que le commerce commence à employer, et qu'en outre, une plus grande largeur donnée au canal aurait l'avantage de diminuer la force du courant qui y règne. Ces considérations ont décidé à porter cette largeur à 21 mètres. Les ouvrages à exécuter consistent à creuser la passe, à la débayer des obstacles qui s'opposent à la navigation, et à remplacer le pont fixe qui existe par un pont tournant qui donne un libre accès aux bâtiments. Déjà on a commencé quelques travaux de dragage, et jusqu'à présent, par suite de la nature du fond qui est sablonneux, cette opération marche avec succès. Il serait à désirer que l'exécution d'une œuvre aussi avantageuse s'effectuât rapidement, et que les vicissitudes politiques, si fréquentes en Grèce, ne vissent pas en arrêter le cours. » (*Constitutionnel.*)

(*Constitutionnel.*)

— On écrit d'Athènes, le 25 septembre:

« L'île d'Eubée n'est séparée de la terre ferme que par un canal très étroit, nommé canal de l'Euripe. Ce passage, du temps de la guerre de l'indépendance, avait assez de profondeur pour que des bâtiments de guerre de la force des corvettes aient pu y passer. L'éboulement d'un vieux fort qui le dominait n'a pas tardé à l'obstruer, et ensuite la construction d'un pont en maçonnerie pour relier Chalcis et l'Attique l'a complètement fermé à la navigation. Cette voie offrait de grands avantages: non-seulement elle abrégait considérablement les communications de la Grèce avec Volo et Salonique, mais aussi elle présentait aux navires qui se rendaient dans les Dardanelles une route plus sûre; en leur permettant d'éviter le cap d'Oro, que l'état de la mer dans ces parages et des vents souvent contraires, rendent difficile à doubler. Le gouvernement hellénique, reconnaissant l'utilité du libre passage de l'Euripe pour la marine grecque, qui a pris un grand développement, surtout depuis le rétablissement des relations avec la Turquie, a ordonné l'exécution des travaux nécessaires pour atteindre ce but. Le premier projet adopté fixait à 16 mètres la largeur de la passe; mais, sur les observations de plusieurs officiers de la marine impériale française, il a été reconnu que cette dimension ne serait pas suffisante, soit pour des frégates à aubes, soit pour certains bateaux à vapeur d'un fort tonnage que le commerce commence à employer, et qu'en outre, une plus grande largeur donnée au canal aurait l'avantage de diminuer la force du courant qui y règne. Ces considérations ont décidé à porter cette largeur à 21 mètres. Les ouvrages à exécuter consistent à creuser la passe, à la débayer des obstacles qui s'opposent à la navigation, et à remplacer le pont fixe qui existe par un pont tournant qui donne un libre accès aux bâtiments. Déjà on a commencé quelques travaux de dragage, et jusqu'à présent, par suite de la nature du fond qui est sablonneux, cette opération marche avec succès. Il serait à désirer que l'exécution d'une œuvre aussi avantageuse s'effectuât rapidement, et que les vicissitudes politiques, si fréquentes en Grèce, ne vissent pas en arrêter le cours. » (*Constitutionnel.*)

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Berlin, mercredi 10.  
L'Empereur, durant les journées du 25, du 26

et du 27, qu'il a passées à Nicolaïeff, a fait diverses excursions aux environs, pour inspecter les fortifications que l'on construit en toute hâte entre le Boug et Ingoul. (*Constitutionnel.*)

Berlin, mardi.

Nous venons de recevoir des nouvelles de Saint-Petersbourg d'aujourd'hui. Elles annoncent que la flotte des alliés, partie avant hier de Kamiesch, est arrivée hier devant Odessa.

Marseille, mardi.

Un vapeur vient d'arriver de Constantinople; il apporte des nouvelles du 1<sup>er</sup>. Les dernières nouvelles qu'on avait reçues de la Crimée étaient du 29 septembre. Elles confirmaient le succès remporté par le général d'Allonville. Les Français occupaient des points stratégiques importants. La situation du corps d'Eupatoria était excellente; le général d'Allonville battait la campagne en brûlant les dépôts de l'ennemi.

Les Russes avaient détaché une division du corps du Belbeck; cette division avait pris la direction d'Eupatoria.

Un conseil de guerre, auquel assistaient tous les chefs de l'armée de terre et de mer, avait décidé la destruction des docks et bassins. Le génie a déjà commencé son œuvre.

L'armée française reçoit des approvisionnements par le Danube. — Lejolyet.

**NOUS PRÉVENONS** nos lecteurs que Monsieur **DÉSIRABODE**, médecin-dentiste à Paris, vient d'établir des dépôts de son *Eau dentifrice*, chez les principaux parfumeurs, et à Saumur, Eug. Pissot, parfumeur. — Prix: 2 et 3 fr.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

Maison centrale de Fontevault.

**ADJUDICATION** d'une fourniture de 1,000 quintaux métriques de blé, à livrer à la maison centrale de Fontevault.

Le Préfet de Maine-et-Loire, officier de la Légion d'Honneur, donne avis que, le samedi 27 octobre 1855, heure de midi, il sera procédé, par M. le Sous-Préfet de Saumur, son délégué, dans une des salles de la Sous-Préfecture de Saumur, à l'adjudication de la fourniture de 1,000 quintaux métriques de blé, provenant de la récolte de 1855, à livrer à la régie économique de la maison centrale de Fontevault.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du règlement du 31 juillet 1852, à la Préfecture (3<sup>e</sup> division, bureau des prisons), au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, et à l'Economat de la maison centrale de Fontevault.

BOURSE DU 9 OCTOBRE.

3 p. 0/0 hausse 60 cent. — Fermé à 64 60  
4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 90 20.

BOURSE DU 10 OCTOBRE.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 64 50.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 90.

— Une jolie fille, poursuivait le capitaine, la perle de la Bohême, son père était le roi des Bohêmes, Lovel, et elle est née en Egypte au pieds des grandes Pyramides... Pauvre enfant, le climat de l'Angleterre est trop froid pour elle.

— Elle vous coûtera une fortune, capitaine, car il faut renoncer maintenant à aller dans New-Street.... Qu'en pensez-vous, Meadows? dit Lovel.

M. Meadows ne répondit rien et il fit un signe de la main, pour engager Lovel à écouter le capitaine.

— D'abord, dit celui-ci, c'est à vous qu'Helen en voulait et non pas à moi, c'est votre infidélité qu'elle voulait punir, et si elle a livré une partie de mon secret, c'est que la passion l'a égarée.

— Vous n'avez pas coutume d'être aussi indulgent, capitaine.

— C'est vrai, Lovel, reprit le capitaine avec sévérité, et je vais vous en dire la raison. Miss Helen a confiance en moi, et c'est une qualité qui vous manque à vous, Lovel.... Je lis dans vos pensées comme dans un livre ouvert; je sais tout, j'entends tout. Tout-à-l'heure, vous me croyiez bien loin, et j'étais cependant derrière ce mur, ou, pour mieux dire, derrière cette planche.

Lovel se leva et alla examiner ce qu'il avait pris jusque-là pour une muraille et ce qui n'était qu'une planche légère, glissant à volonté dans deux rainures et recouverte d'un papier semblable à celui qui tapissait la pièce où il se trouvait avec le capitaine.

— Voilà tout le secret, Lovel, reprit le capitaine, et maintenant ce n'en est pas un pour vous. La complaisance de John Little ne doit pas vous étonner; vous savez qu'il m'est tout dévoué. J'ai donc entendu vos moindres paroles, vous vouliez tuer la pauvre fille, et vous avez été jusqu'à me soupçonner, moi.... votre capitaine. Elle a été franche et voilà pourquoi je lui pardonne. Si elle vous eût menti, c'était fait d'elle et de vous.

Et le capitaine tira de sa poche un pistolet qu'il appuya résolument sur la tempe de l'Écossais. Celui-ci pâlit, mais il ne fit pas un mouvement.

— Eh bien! Lovel, croyez-vous que j'aurais besoin de Meadows et des shériffs, et des constables et du lord-maire, pour me venger et pour vous punir, si vous m'aviez offensé?

Lovel avait vu plusieurs exemples de la justice sommaire du capitaine, et il comprit que sa vie était entre les mains de l'homme qu'il avait soupçonné mal à propos, qu'il avait eu la pensée, sinon de trahir, du moins de voler. Il put se croire à son dernier moment.

— Tout ceci n'est rien, dit alors le capitaine, en remettant le pistolet dans sa poche; nous sommes liés à la vie à la mort; il me suffit de vous avoir prouvé que rien ne m'échappe.

Il tira sa montre et regarda l'heure.

— Il est temps que vous repreniez le chemin de New-Street, sans cela Annah Mac-Grégor et le vieux Dick ne sauraient que penser de vous.

Lovel jura qu'il était prêt à se mettre au feu pour les intérêts du capitaine, que tous les shériffs du monde ne le feraient pas reculer.

— Un moment, reprit le capitaine, il ne s'agit point de courage ici, Lovel, mais seulement d'adresse et de résolution. Vous n'avez qu'un seul ennemi dans cette maison. Annah Mac-Grégor est votre alliée, le vieux Dick Blum, qui n'a qu'une jambe, ne compte pas; reste le chien Tom. Tenez, Lovel, reprenez cette pince, songez au sabre qui est à votre côté.

— Oh! le chien! dit Lovel, en faisant un geste significatif.

— Sans doute, Lovel, il vaut mieux tuer les chiens que les jeunes filles. Quant à M. Parker, je vous réponds qu'il ne rentrera pas chez lui avant minuit.... Ah! dit négligemment le capitaine, restent les shériffs et les policemen.... pour ceux-là, Lovel, ou ils ne sont pas avertis, ou Meadows nous répond d'eux. Quand je vous disais que l'amour avait fait perdre l'esprit à la bohémienne, je vous disais vrai. Qui a-t-elle choisi pour confident de sa trahison? Meadows, qui aime les louis de France encore plus que nous, et qui fait grand cas des diamants montés à Paris. N'est-il pas vrai, Meadows?

M. Meadows baissa la tête en signe d'assentiment.

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 10, successeur de M. JAHAN.

*Demande en séparation de biens.*

D'un exploit du ministère de Maubert, huissier à Saumur, en date du dix octobre mil huit cent cinquante-cinq, enregistré,

Il appert que M<sup>me</sup> Augustine-Adolphe Jacqz, épouse de M. Aimé-Victor Letailleur, ancien traiteur, ayant demeuré à Paris, et actuellement domiciliés à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur;

A formé sa demande en séparation de biens, contre ledit sieur Letailleur, son mari,

Et que M<sup>e</sup> Beaurepaire, avoué près le Tribunal civil de Saumur, a été constitué par la demanderesse sur cette assignation.

Pour extrait certifié conforme.

Saumur, le onze octobre mil huit cent cinquante-cinq.

BEAUREPAIRE,  
(526) avoué-licencié.

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**A RENTE VIAGÈRE,**

1° Une MAISON, située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 34, occupée par les sieur et dame Moinet, consistant en: un rez-de-chaussée, premier et deuxième étages, buanderie, cour, écurie, cave, jardin, pompe, lieux d'aisances, joignant d'un côté M. Helandais.

2° Une REMISE, servant actuellement de boutique, occupée par le sieur Dubois, charron, située à Saumur, rues des Boires et de Nautilly, avec JARDIN derrière, affilé d'arbres fruitiers, contenant 5 ares 50 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> DION, notaire. (527)

**A VENDRE**

A l'amiable,

Une PROPRIÉTÉ, située, pour la majeure partie, dans la commune de Brain-sur-Allonnes, et, pour le surplus, en celle de La Breille, d'une contenance de 48 hectares 7 ares 14 centiares.

Elle est susceptible d'une grande augmentation de revenu, et l'agglomération des domaines qui la composent, dans un site très-giboyeux, en fait un rendez-vous de chasse très-agréable.

Une route de grande communication, actuellement en voie d'exécution, qui longe cette propriété, sur une étendue de deux kilomètres, en rend aussi l'accès facile en tout temps.

S'adresser, pour traiter, soit à M. BRY, propriétaire aux Rosiers, soit à M<sup>e</sup> DENIAU, notaire à Allonnes. (528)

**A LOUER**

DE SUITE,

**UNE MAISON,**

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 87, joignant M. Lancement,

Composée d'un salon, salle à manger, cuisine, cour, écurie, lieux d'aisances, trois chambres au premier étage, greniers; place pour une voiture.

S'adresser à M. GASNAULT-BODEAU, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Saumur, rue de Bordeaux, ou à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79. (529)

**A VENDRE**

**OU A LOUER**

Présentement

Une MAISON, à l'Angle de la rue Dacier et de la Grand'Rue.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur. (509)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

**ADJUDICATION**

PUBLIQUE

**de Foin, Paille et Avoine**

POUR LA PLACE DE SAUMUR.

Le samedi 27 octobre 1855, à trois heures de l'après-midi, à l'hôtel de la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées d'une fourniture de foin, de paille et d'avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux), où le public sera admis à en prendre connaissance. (530)

**A VENDRE**

**UNE PROPRIÉTÉ,**

Appelée **PONT-GIRAULT,**

Située en la commune de Jumelles, sur la route de Moulhèrie à Longué; Elle consiste en: une JOLIE HABITATION de maître et trois FERMES, contenant ensemble 80 hectares de terre labourable, prés et sapinières. Il y a sur les fermes une grande quantité d'arbres, essence de chêne, dont plus de 500 à haute futaie.

S'adresser, pour voir les lieux, aux fermiers, et, pour traiter, soit à M. HULIN, propriétaire, qu'on trouvera à Saumur, tous les samedis à l'hôtel Saint-Jean, soit à M<sup>e</sup> GUÉRIN, notaire à Longué. (511)

**A VENDRE**

DE GRÉ A GRÉ,

1° Une TRÈS-JOLIE MAISON, appelée la *Martinière*, située commune de Saint-Martin-de-la-Place, sur le bord de la Levée, composée de bâtiments de maîtres, bâtiments de servitudes, deux jardins potagers, jardin anglais, pré et pâture; le tout se tenant contient un hectare quarante-un ares dix-huit centiares.

2° Deux MORCEAUX DE TERRE, contenant environ soixante-onze ares cinquante centiares, situés même commune.

S'adresser à M<sup>e</sup> MANDIN, notaire à Doué, ou à M. GOULARD père, propriétaire audit lieu. (518)

**Dépôt**

**DE BOIS DE CHAUFFAGE**

de toute espèce.

S'adresser à M. LETEULLE, menuisier, rue Brault, à Saumur. (460)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Une MAISON, sise à Saumur, rue des Payens, n° 13, nouvellement restaurée: beaux appartements parquets, grande cour d'honneur, terrasse, basse-cour, bâtiments de servitudes.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur. (507)

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**Au château de Brézé,**

Le dimanche 4 novembre 1855, à 2 heures après midi,

**BEAUX CHÊNES, PEUPLIERS ET BOUILLARDS**

Et les coupes de bois-taillis ci-après désignées:

1° La Coupe des Jeunes-Semis d'Asnières, contenant 4 hectares 3 ares 6 centiares;

2° La Coupe de l'Ormeau-des-Taillis, située commune de Saint-Cyr, contenant 13 hectares 24 ares 90 centiares;

3° La coupe de la Terpe, contenant 5 hectares 93 ares 79 centiares;

4° Quatre-vingt-quatorze pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D B, situés dans les coupes de l'Ardillon et Friches-à-Prion;

5° Cent vingt-huit pieds de bouillards et peupliers, numérotés et marqués au chiffre D B, situés autour des jeunes semis du Pré-Basonneau;

6° Deux cent quarante-deux peupliers, numérotés et marqués au chiffre D B, situés à droite du chemin de la ferme de la Rivière au Gué-Villain;

7° Deux cent douze peupliers, numérotés et marqués au chiffre D B, situés à gauche du chemin de la ferme de la Rivière au Gué Villain.

Toutes ces différentes ventes sont situées commune de Brézé, excepté la coupe de l'Ormeau-des-Taillis.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, au GARDE de la terre de Brézé, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur.

**A CÉDER**

A des conditions très-avantageuses,

Un MAGASIN DE LIBRAIRIE, Papeterie et Cabinet de Lecture, bien achalandé, ayant une bonne et nombreuse clientèle, situé dans un chef-lieu d'arrondissement du département de Maine-et-Loire.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur. (411)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

en détail,

Le dimanche 14 octobre 1855, à midi, au château de Boumois,

et les samedis et dimanches suivants,

**LE DOMAINE DE**

**BOUMOIS**

Situé commune de Saint-Martin-de-la-Place, canton nord-ouest de Saumur, à 6 kilomètres de cette ville, vallée de la Loire, consistant en:

1° Le Château de Boumois, avec les servitudes, jardins, parc, douves, quétiers, avenues, futaie et dépendances, formant les réserves du propriétaire, d'une contenance de..... 10 66 54

2° La ferme des Petits-Graviers, composée de bâtiments, cours, jardins, prés, terres labourables, exploitée par M. Guessard, le tout contenant..... 17 40 25

3° La ferme des Grands-Graviers, exploitée par M. Dutertre, d'une contenance de..... 11 90 80

4° La ferme des Mares, affermée à M. Martineau, et contenant..... 13 94 47

5° La ferme du Bout-de-Boumois, exploitée par Chalopin, contenant..... 8 86 99

6° Diverses pièces de terre, affermées en détail, d'une contenance de..... 5 54 10

7° Une pièce de terre et pré, située au lieu dit la Boire-Lambault, contenant 1 87 94

8° Et enfin une autre pièce de terre, appelée le Clos-Léger ou le Pré-Maillet, d'une contenance de..... 2 25 73

Total des contenance. 72 46 82

Les terres labourables sont de première classe.

Les prairies, situées dans la prée de la Vacherie et l'île du Siège, entre la Loire et l'ancienne route de Tours à Nantes, divisées entre les fermiers, sont aussi de qualité supérieure.

Toutes les terres, fermes et dépendances, constituant le domaine de Boumois, seront vendues en détail, de gré à gré, soit par corps de ferme, soit en subdivisant les fermes par petits lots, selon la demande des acquéreurs.

Ces derniers pourront entrer en jouissance de suite.

S'adresser pour traiter:

1° A MM. HUGUET et FOURIAU, propriétaires du domaine, et qui se trouveront au château de Boumois tous les dimanches, et à Saumur, à l'étude de M<sup>e</sup> Chasle, notaire en cette ville, tous les samedis;

2° Et audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire, place de la Bilange. (503)

**A LOUER**

Présentement

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai.

S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

**A CÉDER**

UN MAGASIN DE ROUENNERIE

Rue d'Orléans, à Saumur.

S'adresser à M. DESBORDES. (488)

**A CÉDER**

De suite,

Un FONDS DE COMMERCE d'articles de Sellerie, Carrosserie et Bourrellerie, parfaitement achalandé, sis à Poitiers.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à MM. DASTRE J<sup>ne</sup> et BRUÈRE, rue Saint-Porchaire, à Poitiers. (413)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

Mentions honorables aux Expositions de 1839, 1844 et 1849.

**NOUVEAUX**

**BANDAGES HERNIAIRES**

A Ressorts Élastiques et à Vis de Pression, sans Sous-Cuisses et sans Fatiguer les Hanches,

DE MM. WICKHAM ET HART, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt de ces bandages, à Saumur, chez M. ROY, coutelier-bandagiste.

Il se charge de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie. Toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète. — Prix très-modérés (531)

**PERLES D'ETHER DU DR CLERTAN.**

Ce nouveau moyen d'administrer l'Ether est approuvé par l'Académie impériale de Médecine.

En portant l'Ether directement dans l'estomac, sans qu'il se volatilise, les perles agissent avec une grande efficacité contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes, et toutes les maladies provenant d'une surexcitation nerveuse.

— Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 45; à Angers, chez M. MEMÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Chalonnes-sur-Loire, GUY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, Bontemps, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (24)